MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA Référence unique du mandat :	
Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCEE MARCEAU à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre dinstructions de LYCEE MARCEAU.	compte conformément aux IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les cor convention que vous avez passée avec elle. Une demande de rembourse - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un p	ement doit être présentée :
NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :	
DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom : Adresse :	Nom: LYCEE MARCEAU  Adresse: 2 RUE PIERRE MENDES FRANCE  BP 10309
Code postal :	Code postal : 28006
Ville : Pays :	Ville : CHARTRES CEDEX Pays : FRANCE
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Paiement ponctuel	
Signé à : Signature :	
Le (JJ/MM/AAAA) :	
DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :	

## JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)

## Rappel:

Nom du tiers débiteur :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE MARCEAU. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec LYCEE MARCEAU.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.